



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDICURES-PODOLOGUES  
AUVERGNE

Réunion de concertation du 11 mars 2010  
des ordres professionnels de santé  
de la région Auvergne.

- Présentation de notre population professionnelle sur la région Auvergne,
- Evocation de la répartition de cette population professionnelle sur la région,
- Manque de connaissance de notre domaine de compétence par les autres professionnels de santé,
- Problème actuel et récent avec les CPAM concernant la conservation ou l'obtention d'un agrément pour l'application de la lettre POD relatif aux soins des patients diabétiques à risques podologiques de grade 2 et 3 par manque d'offre de formations agréées sur la région,
- Le dossier patient informatisé doit être pratiqué de plus en plus afin de faciliter les échanges inter professionnels ; les EPP en action depuis le début 2010 peuvent améliorer cette évolution de pratique,
- Perspective de participation au sein du comité scientifique de l'Unité de Formation Continue en Santé du CHU.